

---

[Marché n° M508 – Travaux d'aménagement de la déviation provisoire de la Voie Communale ALLAINES-BOUCHAVESNES](#)

[Imprimer](#)

Logo

Image



---

Deadline

31 janvier 2025

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

Contenu

Pour faire suite à la [fiche teaser parue courant décembre](#) vous trouverez ci-suite le lien de la publication officielle sur la plateforme de marché public ainsi que le Règlement de la consultation :

### [Marché n° M508](#)

La présente consultation a pour objet la réalisation de la déviation provisoire de la Voie Communale Allaines?Bouchavesnes, associée à la réalisation du futur Canal Seine?Nord Europe. Le marché s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires aux travaux principaux de construction de l'écluse d'Allaines, et comprend notamment : ?

Le décapage des terres végétales dans l'emprise de la déviation provisoire ; ?

L'emprunt dans l'emprise de la fouille de la future écluse d'Allaines comprenant : ?

le décapage des terres végétales y compris mise en stock provisoire ; ?

le terrassement en déblais pour mise en remblai sous la structure de chaussée du rétablissement provisoire ; ?

La mise à niveau du fond de forme en déblais et en remblais y compris le traitement des matériaux de remblais à la chaux (les matériaux utilisés en remblais seront issus des déblais réalisés pour la mise à niveau des fonds de forme du rétablissement provisoire et des déblais réalisés dans l'emprise de la fouille de la future écluse d'Allaines) ; ?

La réalisation de la couche de forme de la chaussée en matériaux granulaires ; ?

La réalisation de la couche de fondation de la chaussée en Grave Bitume ; ?

Les remblais des accotements et mise en œuvre de la terre végétale ; ?

La réalisation des raccordements à la voirie existante ; ?

La réalisation de la couche de revêtement de la chaussée en BBSG ; ?

La mise en œuvre de la terre végétale sur les talus ; ?

La mise en merlon des terres végétales excédentaires autour de la zone d'emprunt ; ? La réalisation de la signalisation horizontale et verticale y compris la condamnation de la voirie existante. La description précise des travaux et prestations associées figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

---

Pièces du dossier



—  
[marché](#)

—  
[CSNE-M508-5-C-MARC-ACHA-VCALL-RCON-1000-00-A.pdf \(335.34 Ko\)](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)

Territoires

[Hauts-de-France](#)

---

